

## Déclaration liminaire SUD Santé Sociaux CMP BASSM du 05 mars 2024.

Declaration Liminaire CMP BASSMS du 05 mars 2024 février

### A FOND, A FOND, A FOND... VIRAGE GRAVIER...

Le 29 février, la sentence est tombée : pas d'agrément de la recommandation d'Axess par le gouvernement. Un désaveu cinglant de la politique d'AXESS dans le cadre de ces négociations.

Après une succession d'échecs (opposition majoritaire notamment), la ligne politique d'Axess est désavouée : le manque de vision, de lucidité, d'ambition pour le secteur est aujourd'hui sanctionné par l'état.

Reste l'amertume : Axess par sa politique de tête brûlée, son entêtement à refuser toute négociation loyale avec les organisations syndicales, son refus de prendre en compte les positions et alertes unanimes des organisations syndicales, est coupable de la perte de l'enveloppe budgétaire concédée par le gouvernement pour 2023. Lourde responsabilité.

Axess n'a cessé d'être dans une posture supplétive des pouvoirs publics : pas d'ambition, pas de vision sociétale porteuse tant pour nos publics accompagnés que pour les professionnels accompagnants. Responsable à part entière de la perte de sens et de la perte d'attractivité de notre secteur, Axess s'entête dans une attitude contestée au sein même de son organisation, reniant les principes éthiques fondamentaux de justice et d'équité. A proposer des miettes, à multiplier les mesures générant des segmentations et injustices pour nos professionnels, le mépris des exclus du Ségur et des oubliés de l'inflation génère ressentiment et colère sourde : une véritable bombe sociale dans le secteur.

Ce n'est pas qu'une question d'argent : c'est aussi une question de reconnaissance. Reconnaissance des besoins de nos publics. Reconnaissance des nécessaires savoirs faire, savoirs être et qualifications pour les accompagner dignement. Reconnaissance du nécessaire projet politique qu'une organisation patronale doit être en mesure de porter dans un secteur tel que le nôtre.

Il est urgent de sortir de la situation de blocage qui dure depuis des mois et qui détonne de plus en plus gravement avec l'urgence de notre secteur. Notre responsabilité n'est pas d'anticiper les décisions des pouvoirs publics mais de porter un projet ambitieux.

Il s'agira ensuite bien sûr que l'état tienne ses engagements et se décide enfin à considérer notre secteur à la hauteur de notre utilité sociale. Car l'urgence est toujours là, enfonçant de plus en plus le secteur dans la sinistralité tant que rien n'y remédie.





AXESS doit reprendre le chemin de la négociation, sur la BASSMS comme sur les conventions collectives existantes, en acceptant enfin de construire avec les organisations syndicales.

En premier lieu, prenons à bras le corps les enjeux financiers : puisque le gouvernement nous y enjoint, ouvrons d'urgence une négociation sur la revalorisation salariale et les exclus du Segur : Sud vous fait en ce sens une proposition d'accord dès aujourd'hui : allons-y ! D'abord en travaillant sur un accord intermédiaire, comme le demande le gouvernement, qui permettrait de traiter les préalables de plusieurs organisations syndicales et de sortir la négociation de l'ornière. C'est le sens de l'accord que SUD vous présente aujourd'hui.

Ce préalable traité, nous pourrons les uns et les autres démarrer une véritable concertation sur la future convention collective commune de Haut niveau. En acceptant de construire avec les organisations syndicales un projet de classification/rémunération qui respecte l'histoire de notre secteur et qui s'appuie sur les conventions collectives existantes : le meilleur de chaque convention à minima, et toutes les mesures de nature à redonner du sens à nos missions et toute l'attractivité nécessaire à notre secteur via une réelle reconnaissance de nos métiers et de nos diplômes.

Il est urgent de permettre à notre secteur d'exécuter ses missions et de répondre aux besoins des plus fragiles de notre société.

Paris, le 05 mars 2024

